



Allée Président Léon Menut
BP 69
50651 Cherbourg Octeville
Tél : 02 33 23 33 07
Fax : 02 33 23 33 35

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'A.S.C.E.E 50, SECTION CHERBOURG
DU JEUDI 4 MARS 2010**

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 4 mars 2010 à 14 h, dans la salle de réunion de la délégation à la mer et au littoral de Cherbourg, sous la présidence de Claudine Leterrier.

Après constatation que l'assemblée est valablement constituée, la séance est ouverte.

La présidente et le bureau remercient ceux qui se sont déplacés. Toutefois, il est à regretter le faible nombre de personnes présentes (30 personnes présentes et 27 pouvoirs). En effet, cette assemblée devrait être le moment privilégié où tous les adhérents peuvent émettre leurs souhaits, opinions ou critiques afin que l'amicale progresse dans ses actions et soit à l'écoute de ses membres.

La composition du bureau, pour l'année 2009, était la suivante :

Présidente	: Claudine Leterrier
Vice-présidente	: Vanessa Lelong
Trésorier	: Michel Teillant
Trésorier adjoint	: Claudine Leterrier
Secrétaire	: Maud Guyot
Secrétaire adjoint	: Brigitte Lesoif
Membres	: Stéphanie Henriette Laurent Duval Denis Pasquette André Baude.

Il est ensuite précisé les modalités d'élection du bureau pour 2010. Le tiers sortant était constitué de Claudine Leterrier, Brigitte Lesoif et André Baude.

Brigitte Lesoif a choisi de ne pas se représenter et Michel Teillant de démissionner. Cela fait donc deux postes à pourvoir.

Deux personnes se sont portées candidates : Stéphanie Lagouche et Catherine Odoard.

Les deux personnes qui se sont portées candidates sont élues à l'unanimité.

La composition du bureau, pour l'année 2010, déterminée à l'issue de la première réunion du 26 mars 2010, est la suivante :

Présidente : Claudine Leterrier
Vice-présidente : Vanessa Lalong
Trésorier : Laurent Duval
Trésorier adjoint : Claudine Leterrier
Secrétaire : Maud Guyot
Secrétaire adjoint : Catherine Odoard
Membres : Denis Pasquette
Stéphanie Lagouche
André Baude
Stéphanie Henriette.

Délégation de signature sur les comptes en banque est donnée à :

- Laurent Duval
- Claudine Leterrier
- Maud Guyot.

Les correspondants dans les subdivisions sont :

PNA Cherbourg	: Maud Guyot
Délégation Territoriale Nord	: Catherine Legardinier
DT Nord (Référents)	: Geneviève Besnard
DML/DIR + DML/DPM-CM	: Stéphanie Lagouche
Phares et balises	: Armelle Pineau
Agence technique départementale du Cotentin	: Vanessa Lelong
Agence départementale de La Haye du Puits	: Didier Catherine
DIR/NO Agence de Montebourg	: Jean-Marie Picot
DIR/NO antenne de Tourlaville	: Eric Alexandre
Agence portuaire départementale nord	: Claire Reisser
DML/ILM	: Claudine Leterrier
DML/CPC	: Florence Pérouas
DML quai Lawton Collins	: Corinne Gosselin.

Il est rappelé le rôle très important (parfois difficile) du correspondant qui est le lien privilégié entre le bureau et les adhérents.

Bienvenue aux nouveaux correspondants et bonne continuation à ceux qui continuent.

Avant la présentation des bilans, il est indiqué que la gestion comptable a été vérifiée par Claire Reisser. Le résultat de cet examen n'a pas révélé d'anomalie ou d'erreur et a constaté une gestion saine.

1 - BILAN DES ACTIVITES

Une parenthèse est ouverte pour remercier tous ceux qui, en dehors des membres du bureau, par leur aide ponctuelle, ont participé à la préparation de certaines activités (livraison du vin, arbre de Noël, etc.).

Globalement, le budget est soldé d'une manière positive. Le bilan est commenté plus en détail de la manière suivante :

Adhésions :

Le prix des cartes sur l'ensemble du département est géré au niveau départemental. Pour ce qui concerne la section de Cherbourg, 170 personnes ont adhéré en 2009 (contre 148 en 2008).

Commande de vin :

Comme tous les ans, nous avons proposé à nos adhérents une commande de vin. A la différence des autres années, seule la section de Cherbourg s'est chargée de la commande (la section de Carentan ayant été dissoute au 31 décembre 2008), la commande a donc été plus importante pour la section et elle a contribué au bon fonctionnement de notre association dans des proportions très importantes : 3 187,50 € de bénéfice.

Tombola :

Une tombola a été organisée. Nous avons proposé à la vente une carte de 20 cases à 2 € chacune avec un lot à gagner (un plat garni) d'un montant de 20 € par carte.

170 cartes ont été distribuées et seulement 50 ont été vendues. Malgré cela nous avons fait un bénéfice de 1 000 €.

Arbre de Noël :

Seulement les enfants des agents Etat étaient concernés par l'arbre de Noël et la distribution de jouets.

Comme l'année dernière, nous avons proposé à tous nos adhérents d'assister à une projection du dessin animé « Astro Boy » au cinéma CGR de Cherbourg. 102 personnes ont assisté à cette projection.

Ensuite, les agents Etat étaient tous invités à notre traditionnel goûter et à la distribution des cadeaux par le Père Noël à la salle Chantereyne. 87 personnes ont participé à ce goûter.

L'achat du "cadeau" était géré par le CLAS. Un grand remerciement aux personnes ayant géré la réception, le contrôle et la distribution des jouets ainsi qu'aux personnes ayant participé à la réalisation des paquets cadeaux.

Patinoire : 10 personnes ont participé à la soirée patinoire le 13 mars 2009 (8 adhérents + 2 non adhérents).

Bowling : il faut noter également la bonne participation aux soirées bowling les 22 avril et 13 mai 2009 (50 personnes sur 2 soirées : 47 adhérents + 3 non adhérents).

Char à voile : cette année nous avons proposé une nouvelle activité : un après-midi découverte de char à voile à Quinéville : 10 personnes y ont participé (10 adhérents).

Le cirque « Médrano » était de passage à Cherbourg les 23, 24 et 25 septembre 2009 : 20 personnes ont pu bénéficier de prix préférentiels (19 adhérents et 1 non adhérent).

Futuroscope : les 14 et 15 mars 2009, nous avons organisé un week-end au Futuroscope de Poitiers : 44 personnes se sont inscrites (34 adhérents et 10 non adhérents).

Karting : le 12 juin 2009, l'activité karting a eu toujours autant de succès. 35 personnes ont fait du karting (32 adhérents + 3 non adhérents) et 38 personnes ont participé au barbecue.

Soirée dansante : le 31 octobre 2009, nous avons proposé une soirée dansante à la salle communale de Hardinvast : 97 personnes y ont participé (52 adhérents + 45 non adhérents).

La vente des billets de cinéma à un prix inférieur de 20 % au prix réduit a toujours autant de succès : 682 billets (593 en 2008).

Cette année, nous avons vendu 63 billets pour la Cité de la Mer, également à un prix inférieur de 20 % au prix comité d'entreprise (38 adhérents + 25 non adhérents).

Le poste "spectacles » au Zénith de Caen et au théâtre de Cherbourg : 79 places vendues (56 adhérents + 23 non adhérents) pour 18 spectacles, est également important.

A partir de cette année, nous proposons également à nos ascéistes des prix préférentiels pour la visite des « Galeries 117 » à la Montagne du Roule : 3 personnes ont acheté des billets (3 adhérents).

Je profite de l'occasion pour rappeler que l'ensemble des tarifs réduits ne peut bénéficier qu'aux adhérents et leur ayant droits nommés sur la carte d'adhérent (le tarif comité d'entreprise est toutefois appliqué aux extérieurs venant avec un adhérent).

L'assemblée approuve le bilan financier et le bilan des activités à l'unanimité.

2 - ORIENTATIONS ET ACTIVITES POUR 2010 -

Adhésions :

En réunion départementale du 27 janvier 2010, le comité directeur a renouvelé les tarifs suivants :

- une carte simple au prix de 13 € destinée uniquement aux célibataires ;
- une carte famille au prix de 16 € pour toutes les personnes mariées, en concubinage ou pacsées, avec ou sans enfants. Tout enfant est considéré adhérent, sans limite d'âge, tant qu'il est à la charge de ses parents.

Il est rappelé que les statuts de l'ASCEE prévoient que toute personne travaillant ou ayant travaillé dans un service du ministère de l'équipement peut adhérer.

Groupement d'achat de vin :

Il est rappelé que le groupement d'achats est réservé exclusivement aux adhérents de l'ASCEE 50. Il n'est proposé en groupement d'achats que ceux qui présentent un réel avantage.

Le négociant en vin a remis, en fonction du nombre de cubitainers commandés, des lots de bouteilles gratuites. Elles ont été utilisées pour 40 % lors des différents apéritifs proposés (tombola, arbre de Noël, remis en lots pour la tombola et la récompense des meilleurs vendeurs) et pour 60 % aux 3 meilleurs vendeurs.

La vente du vin en cubitainers se fait à prix coûtant mais avec la prise en charge du transport et de la livraison. Si le bureau de la section décide de continuer le groupement d'achat, l'assemblée reconduit le principe de majorer légèrement le prix du cubitainer afin de dégager un bénéfice sur cette vente.

Comme chaque année, nous vous proposerons deux soirées bowling (une en avril et une en mai), un après-midi char à voile. Nous vous proposerons également une activité karting au circuit de Gréville-Hague (le vendredi 18 juin 2010).

Le 29 mai prochain, une sortie au « Casino de Trouville » est prévue : pour l'instant, 31 personnes se sont inscrites

30 personnes se sont inscrites pour une semaine à Marrakech du 30 septembre au 7 octobre 2010.

Arbre de Noël :

Compte tenu des disponibilités, celui-ci aura lieu le 11 décembre 2010.

Cette année le CLAS de la DIRNO a décidé d'organiser son propre arbre de Noël, ce qui nous fera environ une quinzaine d'enfants de moins que l'année dernière. Par contre, nous aurons cette année les enfants de l'ex DDAM qui font désormais partie de notre service.

Attention, contrairement aux autres années, le goûter de l'arbre de Noël et la distribution des jouets auront lieu à la salle des fêtes de Bretteville-en-Saire.

Tombola :

Cette année, nous allons à nouveau vous proposer une tombola sur le même principe qu'en 2009 : une carte de 20 cases à 2 € la case avec un lot à gagner par carte.

Week-end en 2011 :

La section vous proposera un week-end en mai ou juin 2011. Nous vous ferons une proposition en juin 2010 afin de permettre à certains d'entre vous de payer en plusieurs fois.

Après discussion, il est demandé au bureau de bien vouloir se renseigner pour un week-end à Londres ou un week-end aux marchés de Noël en Alsace.

Location des unités d'accueil :

Il est rappelé que les adhérents peuvent louer les unités d'accueil suivantes de l'ASCEE 50 :

- les 3 logements sur l'île de Chausey ;
- la maison de Fermanville (3 chambres) dans l'enceinte du phare du Cap Lévi ;
- la maison de Gatteville le Phare (4 chambres), au pied du phare ;
- la maison de Diélette (3 chambres), avec vue directe sur le port ;
- le mobil-home en Vendée ;
- le mobil-home à Saint-Marcen en Ile-et-Vilaine ;
- ainsi que l'ensemble des unités d'accueil nationales gérées par les autres ASCEE.

Cinéma :

Pour 2010, il sera poursuivi, la vente, uniquement aux adhérents, des billets de cinéma, à tarif réduit, avec une prise en charge de l'ASCEE soit un prix de la place de 5 € (6,10 € pour les non-adhérents), pour tous les jours et toutes les séances, valables pendant 6 mois, au cinéma « CGR ».

Cité de la mer :

Il sera poursuivi la vente de billets à tarif réduit soit 10,50 € par adulte et 7,50 € par enfant de moins de 18 ans (14,50 € pour les adultes non adhérents et 9,50 € pour les enfants non adhérents) .

Ludiver :

Les adhérents de l'ASCEE peuvent également bénéficier d'un tarif préférentiel pour Ludiver (4,80 € pour un adulte adhérent et 6 € pour un non adhérent – 3,60 € pour un enfant (7 à 17 ans) adhérent et 4,50 € pour un non adhérent – gratuit enfant de – de 7 ans).

Galleries 117 :

Les ascéistes peuvent maintenant bénéficier d'un tarif préférentiel pour la visite des Galleries 117 (5 € pour un adultes adhérent et 8,50 € pour un non adhérent – 3,50 € pour un enfant adhérent et 6,50 € pour un non adhérent).

Spectacles :

L'ASCEE propose généralement, dans la limite des places disponibles, à ses adhérents, en plus du prix comité d'entreprise, une réduction d'environ 20 % sur le prix des places de différents spectacles se produisant dans la région ou au Zénith de Caen (chanteurs, cirque,.....). L'économie réalisée par l'adhérent, par rapport à une place normale peut être de 30 %.

Vous pouvez également bénéficier de prix préférentiels pour les spectacles du théâtre de Cherbourg.

Activités de l'ASCEE 50 :

Tout au long de l'année, les activités organisées par l'ASCEE 50 vous seront diffusées. A chacun de se déterminer sur sa participation.

En l'absence de questions ou demandes particulières, la séance est levée à 16 heures.